

Tout pousse à réussir

Compte-rendu de réunion
Mercredi 28 Novembre 2007 à 19h00
Salle des Illustres – Hôtel de Ville

Animateurs de la réunion :

Equipe Garcia – Diaz de Montpellier :

- Madame Trocan, Architecte DPLG
- Madame Champonnois, Architecte
- Monsieur Vahé, Paysagiste AGD

Ordre du jour :

Réunion de travail relative à l'élaboration de l'avant projet d'aménagement des espaces publics de l'axe Nord Sud avec l'équipe de concepteurs Garcia Diaz (architecte, urbaniste, paysagiste)

Section 2 : la Place des Laitiers, la Place Wilson, la Place Jean-Baptiste Durand et la rue Montesquieu

Nombre de participants : 60

Début de la réunion : 19h15

Déroulement de la réunion :

Monsieur Couderc, Président du Groupe de pilotage du projet de rénovation du centre ville, rappelle le contexte dans lequel s'inscrit cette réunion de travail et précise qu'elle sera animée par le Cabinet Garcia-Diaz de Montpellier. Il résume brièvement les étapes précédentes du projet. Il ajoute que hier soir, une première réunion de travail s'est tenue avec les riverains et les commerçants de la Section 1 de l'axe Nord Sud, et que ce soir, sera traitée la Section 2. Il invite les participants à réagir après la présentation de l'équipe.

Madame Trocan explique que son équipe va présenter une base du projet qui n'est pas finie, et que la réunion de soir lui permettra de travailler avec la population. Elle attend des observations pour pouvoir les intégrer au projet et ainsi satisfaire au mieux tout le monde. Elle précise que les demandes seront prises en compte dans la limite où elles ne remettent pas en question les axes essentiels du Schéma Directeur qui a déjà été débattu et retenu. L'équipe ayant l'obligation de rester dans ce cadre là. Elle ajoute qu'il ne faut pas que la satisfaction d'une demande particulière gêne quelqu'un d'autre et qu'il y a donc la limite de l'intérêt général. Elle rappelle que ce que l'équipe va présenter n'est absolument pas figé et qu'elle est justement venue pour pouvoir échanger. Elle compte donc sur la participation des personnes présentes. Elle précise que l'équipe a préféré organiser deux réunions pour limiter le périmètre de débat, qu'il y ait moins de monde et que tout le monde puisse s'exprimer, et ainsi pouvoir aller au bout des choses. Elle présente son équipe et le déroulement de la réunion. Dans un premier temps, l'équipe va présenter son diagnostic et son avant projet simultanément sur l'axe Nord Sud, et ensuite, elle répondra aux questions de la salle.

Tout pousse à réussir

1/ Présentation du diagnostic et de l'avant projet de l'équipe Garcia-Diaz sur l'axe Nord Sud

L'équipe présente simultanément deux fichiers *Power Point*. Elle part du Schéma Directeur pour arriver sur l'axe Nord Sud puis sur la Section 2. Le diagnostic et l'avant projet sont détaillés lieu par lieu de manière illustrée.

2/ Echanges avec la salle

Remarque

Une personne pense, quand on voit la photo du Marché-Parking aujourd'hui, que les agenais se disent, par rapport au centre ancien et par rapport à l'architecture montrée sur les différents plans, que ce bâtiment n'est déjà pas à sa place avec sa configuration. D'un autre côté, lorsqu'il voit les propositions de réaménagement du Marché-Parking faites par l'équipe, il trouve qu'il y a des idées qui sont encore pires en passant du centre ancien à un centre récent auquel les agenais sont un peu habitués mais ce n'est pour autant qu'ils l'aiment. Il considère les propositions comme « abracadabrantiques » et pires dans le sens où la modernité vient encore amplifier l'écart entre le moderne et l'ancien. Il parle en particulier des deuxième et troisième propositions.

Question

Une personne indique que la Place des Laitiers n'est pas un lieu qu'elle pratique. Elle a noté que l'équipe avait évoqué une vue sur la ville depuis le Marché-Parking. Elle se demande si cette vue est à tous les niveaux ou à un endroit précis.

Réponse

Madame Trocan précise que cette vue est depuis le toit.

Question

La même personne se demande si personne d'autre ne bénéficie de cette vue à Agen.

Réponse

Madame Trocan explique que son équipe a remarqué cette vue et qu'elle pense qu'il y aurait quelque chose à faire notamment de mise en valeur du dernier niveau du Marché-Parking. Elle donne l'exemple d'un parking similaire à Nîmes où elle se gare toujours au dernier niveau pour profiter de la vue, identique à celle depuis les Arènes. Elle pense qu'à Agen, ce visuel est à valoriser, et qu'au-delà de l'aménagement de la façade, il y aura des idées à mettre en place pour profiter de cette vue.

Remarque

Une personne pense qu'il faudrait un autre projet avec une proposition d'aménagement de façade qui s'intégrerait davantage dans le centre ancien.

Question

Madame Trocan demande à cette personne comment elle verrait cette façade.

Réponse

La personne répond qu'elle n'a pas d'idée par rapport à ce qui est possible de faire matériellement sur cette façade.

Question

Madame Trocan demande à cette même personne ce qui la gêne dans ce qu'elle a vu.

Tout pousse à réussir

Réponse

La personne trouve que ça fait très voyant et que ça casse l'unité qu'il peut y avoir dans ce secteur.

Remarque

Madame Trocan s'interroge sur la possibilité de réaliser une unité. Elle pense que peut-être que cette personne estime que les propositions sont voyantes à cause de la présentation. Elle détaille les propositions de son équipe. La première est une toile qui peut être imprimée. Il y a différentes options d'impression. Ce n'est pas forcément voyant. Elle considère la deuxième proposition de l'équipe comme pas trop voyante non plus dans la mesure où l'équipe réalise une surface. Elle admet que la troisième proposition s'affirme par elle-même alors que les deux premières s'intègrent davantage. Elle pense qu'il n'est pas possible de parler des trois propositions en même temps car les positions sont différentes mais que toutes sont défendables. Il n'est donc pas possible de se positionner de la même façon vis-à-vis des trois hypothèses qui sont complètement différentes.

Réponse

La personne indique qu'elle préférerait à la limite la première proposition.

Question

Une autre personne partage cet avis parce que d'après ce qui a été présenté, il est possible de mettre tout ce que l'on veut sur la toile. Il pense que la seule solution serait de trouver un motif qui s'accorde bien avec les contours. Il trouve que la reproduction de l'ancienne halle, qui a malheureusement été détruite, serait intéressante.

Il précise qu'il est commerçant rue Montesquieu. Il s'interroge sur le côté pratique. Il trouve que les travaux c'est « bien beau » mais il se demande combien de temps ils vont durer sur le tronçon de la rue Montesquieu. De plus, il a noté que l'équipe propose de faire des trottoirs sur cette rue en quinconce. Il se demande quels seront les commerces choisis pour en bénéficier, lesquels seront privilégiés au détriment des autres.

Au sujet de la vue du Marché-Parking, il rappelle qu'il y a déjà eu des expériences de faites à Agen en matière de restaurants d'altitude avec terrasses et que ça n'a pas du tout marché.

Réponse

Madame Trocan fait remarquer que l'équipe n'a pas proposé de restaurant. Néanmoins, si quelqu'un est inspiré par cette hypothèse, elle pense qu'un restaurant serait quelque chose de bien et permettrait de bénéficier de la vue. Elle précise que l'équipe ne peut pas imposer l'implantation d'un restaurant sur le dernier niveau du Marché-Parking. Elle donne l'exemple d'un objet qui était très identifiant pour la ville de Palavas-les-flots : le château d'eau. Il était très « laid », il se voyait de très loin mais il était justement identifiant parce qu'il était en hauteur. Il y a cinq ou six ans, il y a eu une opération de réhabilitation de ce château d'eau dont la ville n'avait par ailleurs plus besoin. Ce château d'eau a été transformé. Dans la partie du réservoir, il y a aujourd'hui un restaurant qui tourne. Il continue donc à être l'élément identifiant de Palavas, et en plus il a une fonction. Elle trouve que son traitement architectural est « pas mal ». A partir de cet objet qui était très « laid », l'architecture a su faire quelque chose qui est valorisant. Elle avoue que c'était plus facile que le Marché-Parking parce que le château d'eau avait une silhouette élancée. Elle met en avant le fait que le cas d'Agen ne soit pas facile et que c'est pour ça que l'équipe essaie de le traiter en surface. Elle précise que même la dernière solution est une surface qui est créée, et qui sert d'écran par contraste aux autres bâtiments. Elle avoue qu'elle-même, à ce moment, elle ne sait pas encore choisir entre les trois propositions. Elle n'est pas dans la même position que les personnes dans la salle qui ont apparemment une position plus tranchée. Elle rappelle que l'équipe ne leur demandera pas de choisir aujourd'hui. A un moment donné, peut-être que la question se posera, mais ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Tout pousse à réussir

L'équipe a présenté trois propositions qui peuvent peut-être être gardées en mémoire afin de pouvoir travailler de manière assez détaillée sur le projet d'aménagement urbain.

Question

Une personne demande si ce projet est évolutif.

Réponse

Madame Trocan répond affirmativement.

Question

Une personne demande s'il est possible de paysager la terrasse du Marché-Parking ou de faire une guinguette avec de la végétation.

Réponse

Madame Trocan confirme cette possibilité mais ajoute qu'il faut que quelqu'un se lance dans cette aventure et s'installe.

Remarque

Une personne note que techniquement c'est possible.

Remarque

Une personne soulève le fait, qu'à la base, le pôle attractif du Marché-Parking soit le stationnement. Il pense que ce sera difficile de supprimer du stationnement dans la mesure où des places seront déjà supprimées dans les rues avoisinantes, et qu'il faut garder cette vocation de stationnement. Par contre, sur la façade et sur l'ensemble, il se demande s'il ne faudrait pas essayer de travailler sur quelque chose de plus contemporain, de plus XXI^{ème} siècle, mais que ce soit intégré, en portant une attention particulière au choix des matériaux. Il pense qu'il faudrait un autre « cache misère » qu'une bâche.

Question

Madame Trocan indique que d'un point de vue technique, il existe des plexiglas haute définition. Elle demande à cette personne quel type de matériau il préconiserait.

Réponse

La personne pense au verre.

Remarque

Madame Trocan attendait cette proposition. L'équipe a réfléchi à beaucoup plus d'hypothèses que les trois présentées. Elle explique qu'il n'est pas possible de faire une façade en verre. Elle ajoute que le plexiglas a des avantages que le verre n'a pas, et que le verre n'est pas forcément représentatif du siècle parce qu'il est utilisé depuis longtemps (des surfaces ont été réalisées en verre dans les années 70 et 80). Elle admet qu'il est possible de traiter le verre d'une manière architecturale. Elle souligne la nécessité de tenir compte du fait que ce bâtiment soit un parking et qu'il y ait des problèmes de ventilation. Il faut que l'équipe garde la surface de ventilation existante actuellement. Elle considère qu'il n'est pas envisageable de refaire le tout avec du verre. Et ce, d'autant plus qu'un effet de serre se produirait, et que le verre s'entretient assez difficilement dans un bâtiment de ce type. Elle conclut en disant qu'elle n'est donc pas favorable au verre. Elle rappelle que le plexiglas a les avantages du verre sans les inconvénients.

Question

Une personne demande s'il y aurait la possibilité d'avoir un dossier complet de ce projet.

Réponse

Madame Trocan explique qu'elle ne peut pas donner de dossier parce que l'équipe n'a pas plus que ce qu'elle présente ce soir. Il y a encore beaucoup de points techniques à traiter.

Tout pousse à réussir

Il se peut qu'à un moment donné, une des trois solutions proposées pour la Place des Laitiers ne soit pas faisable.

Question

Une personne qui avait déjà posé une question relative à la durée des travaux rue Montesquieu, fait remarquer qu'elle n'a pas eu de réponse.

Réponse

Madame Trocan indique que les travaux, d'un bout à l'autre de la rue, durerait huit mois. Elle précise néanmoins que ça ne peut pas se faire comme ça. L'équipe ne va pas fermer la rue avec tous les commerces. Ce n'est pas facile parce que la rue Montesquieu est très étroite et qu'il faut garder les accès d'immeubles, les passages piétons... L'équipe va travailler par tronçon de manière à avoir le moins de gêne possible et à réduire la période de travaux tronçon par tronçon. Elle ajoute qu'il y a aussi un fin travail d'étude de la circulation pendant la période des travaux. Ce sont des éléments sur lesquels l'équipe travaillera dans les étapes ultérieures. Dans la prochaine phase du projet, c'est à dire au mois de janvier, l'équipe présentera à la population des images avec plus de précisions y compris sur le phasage, par où les travaux vont commencer, et sur le déroulement des travaux. Ce n'est donc pas encore à l'ordre du jour.

Question

Une personne s'interroge sur l'inversement des accès au Marché-Parking. Il demande des précisions sur la période et la manière dont ce sera arrêté.

Réponse

Madame Trocan répond que l'étude fine de la circulation, lieu par lieu, permettra d'arrêter cela. Actuellement, il semble utile à l'équipe d'inverser les accès du parking. Elle assure que sur la géométrie du bâtiment, cet inversement est possible. Il y aura ensuite, pendant les travaux, une signalisation sur les accès.

Question

Une personne se demande si la circulation est liée à la politique de la ville.

Réponse

Madame Trocan indique qu'elle est liée au projet. Elle admet que le projet traduit quelque part la politique de la ville mais la circulation est liée au projet, au bon fonctionnement. L'équipe cherche le meilleur compromis de tous les points de vue.

Question

Une personne fait remarquer que sur le plan présenté par l'équipe, le sens de circulation de la rue Montesquieu a été inversé.

Réponse

Madame Champonnois annonce qu'il s'agit d'une erreur, et que l'équipe conserve le sens de circulation actuel de la rue Montesquieu.

Question

Une personne demande à l'équipe si elle pense conserver les aires de livraison qui sont à l'arrière du Marché-Parking.

Réponse

Madame Trocan confirme que l'équipe conservera toutes les places de livraison actuelles. Elle conservera également des places de stationnement « arrêt-minute » proches des commerces de proximité (tabac, pharmacie, commerces de bouche). Elle précise qu'elle ne fera pas d' « arrêt-minute » pour les magasins de vêtements parce qu'il faut plus de temps pour acheter.

Tout pousse à réussir

Question

La même personne demande si les aires de livraison seront matérialisées avec des bornes rétractables ou pas. Il se demande comment ça va se passer.

Réponse

Madame Trocan signale qu'elle a justement eu une discussion technique à ce sujet ce matin. Elle indique que son équipe se dirige vers l'hypothèse suivante : il y a des endroits où des bornes se justifient et il y a d'autres endroits, en particulier la rue Montesquieu, où les aires de livraison seraient difficiles à gérer par bornes. Elle explique que dans la mesure où il n'y a plus de place de stationnement, le danger de se garer sur les aires de livraison est bien moindre. Elle précise que le stationnement minute peut venir sur les aires de livraison mais elle garantit qu'il n'y aura pas de stationnement tampon sur les aires de livraison. L'équipe a également abordé le sujet du contrôle des aires d'« arrêt-minute » pour que la rotation soit respectée. Il existe plusieurs solutions techniques : des bornes programmées qui signalent quand le temps est dépassé, éventuellement associées à un « bip » qui part à la Police Municipale, des systèmes de disques... Le temps de stationnement peut être mesuré par plusieurs systèmes. Elle admet la nécessité d'avoir derrière un engagement de la Ville sur l'intervention humaine. Elle assure que du moment où il n'y a plus de stationnement, c'est beaucoup plus facile à contrôler.

Question

La même personne demande, dans le cadre de la politique de réduction des places de stationnement en surface, pour que les gens puissent aller dans les parkings en silo ou souterrains, si l'équipe a prévu de faire de la gratuité, par exemple le mercredi et le samedi pour créer une attractivité.

Réponse

Madame Trocan explique que cela fait partie des hypothèses qui ont été évoquées parce que ce projet de centre ville, et l'équipe le sait bien parce qu'elle a travaillé sur beaucoup de centres ville de tailles différentes, mais avec des problèmes similaires, notamment dans les centres historiques, ne peut pas fonctionner s'il n'est pas accompagné d'autres mesures de gestion. L'hypothèse de la gratuité ou de tarifs réduits les mercredis après-midi, les samedis, les jours fériés ou pendant les périodes de fêtes, peut donc être prise en compte. Elle souligne que l'équipe a aussi la possibilité de fermer certains secteurs de centre ville à la circulation des voitures pour des événements. Pour la fête de la musique ça se fait déjà, mais c'est possible pour d'autres occasions aussi.

Elle annonce que les problèmes de gestion de stationnement et de circulation seront mis en discussion lors d'une réunion entre la Ville, les commerçants, leurs représentants et les gestionnaires des parkings publics.

Elle résume les mesures d'accompagnement :

- Les places de stationnement au sol sur l'ensemble de l'axe Nord Sud (après ce sera à gérer sur chaque étape, y compris les étapes de travaux) :
 - Capacité actuelle : 416 places dont 170 sur le Pôle Gare (compris dans l'espace public de l'axe)
 - Création totale : 500 places dont une grande majorité sur le Pôle Gare ➔ 85 places de stationnement au sol en plus, essentiellement au Pôle Gare (la mise en place du Pôle Gare se fera en parallèle avec l'aménagement du centre ville)
- La bonne occupation des places de stationnement du Marché-Parking :
 - Actuellement : 20 % de places inoccupées (hors période de Noël) ➔ 100 places à récupérer

Tout pousse à réussir

- La gestion de la rotation sur une bande de 300 mètres autour de l'axe (politique à mettre en place) :

- Capacité actuelle sur la partie Sud de l'axe : 300 places payantes dont la rotation n'est pas suffisante par rapport à d'autres villes, aussi parce que le contrôle n'est pas très rigoureux
- Rotation actuelle : 4 voitures par jour
- Rotation souhaitée : 5 voitures par jour ➔ gain de 60 places (secteur du centre ville avec un stationnement contrôlé, aujourd'hui la durée de stationnement réduite n'est pas respectée, ces places de stationnement sont encore utilisées de façon inefficace)

➔ $85 + 100 + 60 = 245$ places

- Répondre à la pression du stationnement (il y a d'autres systèmes qui ont été mis en place dans des villes de taille comparable à Agen, l'équipe donne trois exemples sur lesquels elle a travaillé ou y travaille encore car les opérations d'aménagement de centres ville durent dans le temps) :

- La navette : au départ chacune des trois villes s'est dit qu'une navette ne serait pas pour elle, pensant ne pas avoir la bonne taille. Actuellement, Castres, Epinal et Chartres ont une navette. C'est à dire que les gens qui arrivent de l'extérieur, se garent, non pas à l'entrée du centre ville, ce que l'équipe appelle les portes du centre ville, mais à l'extérieur, à l'entrée de ville. Grâce à une tarification intéressante, ou parfois gratuitement, ils ont la possibilité de garer leur voiture toute une matinée, toute une après-midi ou tout un samedi. Ils prennent la navette avec le même ticket. Ils arrivent à un coût du stationnement qui est incitatif par rapport au stationnement en centre ville. Ils ne perdent pas de temps à tourner dans le centre ville pour trouver une place de stationnement.

- Le stationnement des riverains : il y a aussi une gestion tarifaire à mener pour favoriser les abonnements des riverains pour que de cette manière, ils ne soient pas pénalisés par la suppression des places de stationnement au centre ville.

Elle rappelle que ces mesures sont pratiquement obligatoires, au moins les trois quarts, pour que le projet d'aménagement du centre ville soit viable. Elle souligne que s'il y a un investissement aussi important sur le centre ville, ce n'est pas pour le voir « mort » dès le départ à cause de problèmes de stationnement non résolus correctement. Ces mesures s'imposent donc.

Question

Une personne relève que l'équipe vient de dire qu'il y a des choses qui doivent être obligatoires en matière de stationnement. Il trouve que parmi ces obligations, il y en a une qui est essentielle : avant d'entamer des travaux de chaussée ou de transferts, s'il n'est pas prévu au départ, un certain nombre de types de parkings qui vont inciter les gens à quitter les rues et à s'installer sur les parkings, ça va bloquer, ce ne sera pas incitatif au niveau du temps, du bruit, d'une façon ou d'une autre. Il pense qu'il faut que les automobilistes qui arrivent de l'extérieur ne rentrent pas en centre ville, et que les gens qui habitent à l'intérieur, n'aient pas peur de faire cinquante mètres à pieds pour aller dans un des parkings prévus pour pouvoir libérer de la place. Il conclut sur le fait qu'il y ait, selon son point de vue, une obligation de s'occuper des grands parkings avant de s'occuper d'un aménagement de rue.

Réponse

Madame Trocan se permet de dire qu'il ne faut peut-être pas se préoccuper des parkings mais se préoccuper des mesures compensatoires qui ne concernent pas toutes la création de parkings. Elle approuve effectivement que ces mesures compensatoires doivent être mises en place au moment où l'équipe touchera aux places de stationnement du centre ville.

Tout pousse à réussir

Par contre, elle prévient qu'il ne faut pas s'attendre, peu importe le nombre de places de stationnement créées à l'extérieur du centre ville, tant qu'il y a des places de stationnement en centre ville, à ce qu'elles soient libérées. Les gens iront toujours chercher une place de stationnement au plus près de leur centre d'intérêt. Quand les gens savent qu'ils peuvent trouver cette place là, même s'il faut tourner trois, quatre ou cinq fois, ils iront. Ça va donc de pair. Il faut qu'il y ait la possibilité, mais en même temps, il faut qu'il n'y ait plus la possibilité en centre ville. Elle signale qu'il y en a encore plein de places de stationnement au Gravier alors qu'au centre ville, les gens ont du mal à trouver une place de stationnement.

Question

Une personne estime qu'il est important de considérer les aires d'« arrêt-minute » et de les multiplier. Il approuve également ce qui a été dit précédemment au sujet du respect de la chronologie des parkings à l'extérieur avant d'attaquer le centre ville. Il indique qu'il est commerçant Place du Maréchal Foch et qu'il n'a pas pu venir hier soir. Il souligne que son activité nécessite beaucoup de manutentions, beaucoup de livraisons, et que les clients qui viennent chez lui prennent de la marchandise volumineuse et lourde. Il est aujourd'hui confronté à ce problème de stationnement longue durée qui fait que les places ne se libèrent pas assez vite. Il espère que l'équipe l'a intégré dans son projet pour y répondre. Il pense que la solution est de multiplier le nombre de places « arrêt-minute » pour les gens qui ont des courses à faire. Il fait remarquer qu'un centre ville n'est pas fait que de restaurants et de bars tabac mais aussi d'autres activités. Les commerçants ont besoin, pour pouvoir continuer à vivre dans le centre ville, que leurs clients puissent venir et prendre de la marchandise volumineuse et pas seulement prendre un café ou « une paire de chaussettes ».

Réponse

Madame Trocan explique que ce genre d'activité est considéré comme livraison dans le règlement de la Police Municipale. Il y a une définition précise que l'équipe a abordée ce matin avec le Chef de la Police Municipale, même si les conventions seront à revoir, et les activités à redéfinir. Elle indique que le type de problème énoncé rentre dans la problématique « livraison ». Rien n'empêchera les clients de ce commerce de stationner sur les aires d'« arrêt-minute » mais aussi sur les aires de livraison.

Question

La même personne signale que Place Foch, il n'y a pas d'aires de livraison et que les arrêts minute ne sont pas respectés.

Réponse

Madame Trocan explique qu'il faut justement trouver la bonne proportion de places de stationnement, parce que quand il y en a trop, elles sont utilisées comme stationnement de longue durée.

Question

La même personne insiste sur ce problème et demande à l'équipe de bien y réfléchir. Il est inquiet parce que les gens sont capables de marcher cinq minutes quand ils ont besoin de faire des courses pendant une ou deux heures dans le centre ville, mais que s'ils ont besoin de faire une course de cinq minutes, et cela concerne un grand nombre d'entreprises sur le centre ville, ils ne vont pas marcher dix minutes.

Réponse

Madame Trocan admet qu'à pieds, avec de gros paquets, ce n'est pas l'idéal.

Question

La même personne ne pense pas que ce soit une histoire de gros paquets mais craint que les gens aillent en périphérie dans les centres commerciaux parce que les parkings sont gratuits.

Tout pousse à réussir

Il signale que le dynamisme du centre ville passe aussi par les acteurs économiques.

Réponse

Madame Trocan explique que ce problème est actuel. C'est maintenant que les clients ne trouvent pas de places à proximité des commerces. Elle indique que quand tout ce stationnement tampon sera dégagé plus en périphérie, alors les clients pourront utiliser les stationnements minute et les stationnements de livraison pour ce qu'ils sont.

Question

La même personne pense que c'est à la condition que les stationnements « minute » soient augmentés et pas laissés au niveau actuel. Il rappelle qu'il n'y en a que deux sur toute la Place Foch et qu'en plus, ils ne sont pas gérés.

Réponse

Madame Trocan précise que c'est à voir au cas par cas, mais qu'il ne faut pas trop en prévoir non plus parce qu'après, ils sont confondus avec le stationnement courant.

Question

La même personne désapprouve. Il pense qu'il faut aller au bout de la démarche et les faire respecter. Il estime qu'il faut mettre des mesures adéquates. Il donne l'exemple de la ville de Mont-de-Marsan où toute l'artère principale a été transformée en aires d' « arrêt-minute ». Il y a des plots, la voiture se gare, et au bout de dix minutes, la lumière s'allume. Il pense qu'il n'y a pas besoin de multiplier le nombre d'agents municipaux pour se rendre compte de suite où sont les gens qui ont dépassé les délais de stationnement.

Réponse

Madame Trocan précise qu'il faut quand même que les agents municipaux viennent parce que sinon, il n'y a pas d'effet.

Question

La même personne pense qu'avec quelques agents en mobylette, c'est très vite fait de faire le tour de tous les emplacements.

Réponse

Madame Trocan annonce que là où l'équipe pourra faire des stationnements minute, elle en fera. Elle précise que dans la rue Montesquieu, l'équipe ne pourra pas en faire beaucoup parce qu'il n'y a plus de place pour les piétons. La problématique rue Montesquieu est liée à la place pour les piétons. L'équipe devra donc voir au cas par cas.

Question

Une personne souligne que des aires d' « arrêt-minute » seront prévues pour les clients des commerces et demande s'il ne serait pas possible d'en prévoir pour les habitants du centre ville.

Réponse

Madame Trocan précise que les arrêts minute ne sont pas pour les clients ou pour les habitants mais pour tout le monde. Les habitants peuvent donc aussi s'arrêter sur des stationnements minute.

Question

La même personne demande à l'équipe si elle a prévu un stationnement « minute » dans chaque rue.

Réponse

Madame Trocan indique que les arrêts minute seront implantés près des commerces.

Question

La même personne s'interroge sur les possibilités pour les rues sans commerce. Elle souhaite que des arrêts minute soient prévus pour les habitants en fonction de la longueur des rues.

Tout pousse à réussir

Réponse

Madame Trocan fait remarquer qu'il n'y a pas de rue sans commerce sur l'axe Nord Sud mais admet qu'il y en a effectivement dans le centre ville. Elle note donc cette remarque pour la prendre en considération.

Question

Une personne s'excuse pour être arrivée en retard mais précise qu'elle était à l'assemblée générale de l'association des commerçants de la rue Montesquieu. Il vient de découvrir que le sens de rotation du Marché-Parking allait être inversé. Il signale qu'il est livré tous les jours par un camion, et qu'avec cette nouvelle configuration, il ne pourra plus être livré. Il craint, si l'équipe ne change pas le sens de rotation de la rue Montesquieu, de ne pas pouvoir être livré.

Réponse

Madame Trocan précise qu'il y a une erreur sur le plan et que l'équipe n'a pas modifié le sens de circulation de la rue Montesquieu.

Question

La même personne explique que justement, si le sens de circulation de la rue Montesquieu est conservé, et que le sens de rotation du Marché-Parking est inversé, il ne pourra plus être livré. Il tient le Petit Casino en haut de la rue Montesquieu et il est livré tous les jours. Dans cette configuration, il pense que son camion de livraison ne pourra plus passer. Il précise qu'il se fait livrer le lundi et le mercredi à 5h00 et le vendredi à 4h30 pour ne pas créer de bouchons.

Question

Madame Trocan demande à ce commerçant quel est le type de son véhicule de livraison.

Réponse

La personne répond qu'il s'agit d'un véhicule de 22 tonnes. Il ne voit qu'une seule solution pour être livré, c'est que son camion fasse le tour du Marché-Parking et une marche arrière.

Réponse

Madame Trocan indique que son équipe ne fera pas un nouvel aménagement qui fera tourner les semi-remorques en marche arrière. Elle exclut cette hypothèse.

Remarque

Monsieur Couderc rappelle, comme l'a précédemment dit Madame Trocan, que les livraisons sont un gros problème qui s'apparente notamment à la taille des véhicules de livraison. C'est le problème de toutes les villes qui, comme Agen, ont des rues étroites. Il annonce que la Ville organisera, comme elle en a déjà discuté ce matin avec la Police Municipale, dont le Chef a beaucoup d'expérience dans d'autres villes, et notamment celle de Mont-de-Marsan citée un peu plus tôt par une personne, des réunions de concertation tripartites ou quadripartites avec les commerçants, les principales organisations de livraison (les transporteurs), le gestionnaire Vinci du Marché-Parking et les autres acteurs de la Ville, notamment ceux qui gèrent les problèmes de circulation et de Police Municipale. Il précise que ça c'est déjà fait dans d'autres villes et qu'il faut absolument le faire pour, de façon générale et au cas par cas, voir ce qui est possible. Il souligne que le problème des gros camions qui ne peuvent pas tourner et ne peuvent pas accéder aux rues ne se posent pas qu'à Agen. Il ne sait pas encore dans quels délais ces réunions se tiendront, dans les mois ou les semaines qui viennent, mais la Ville va essayer de les organiser le plus rapidement possible pour « débroussailler » ce projet et essayer de trouver les solutions à apporter.

Question

Une personne met en avant le fait que la configuration actuelle fonctionne bien et ne voit pas pourquoi l'équipe veut la changer.

Tout pousse à réussir

Réponse

Une personne répond que c'est pour permettre l'inversement des accès du Marché-Parking.

Réponse

Monsieur Couderc explique que ce qui peut fonctionner pour certains, peut ne pas fonctionner pour d'autres. Il y a des raisons pour améliorer le système. L'avenir dira si ce changement est irréversible ou pas. Chacun doit y trouver son compte. Il rappelle que pour le stationnement rue Montesquieu, il a été décidé, suite aux consultations précédentes, qu'il y avait une priorité « piétons », que c'était cela qu'il fallait faire et que les voitures devaient être enlevées, donc il n'y aura pas de retour sur ce point. Il ajoute que tout est discutable à condition de se mettre autour d'une table et d'arriver à ne pas pénaliser ni les uns ni les autres.

Remarque

Une personne signale qu'il faut donc le faire avant de déterminer le plan de circulation.

Question

Une personne rappelle que la dernière fois qu'il y a eu des travaux réalisés sur la rue Montesquieu, tout le haut de la rue Montesquieu à partir du Marché-Parking en descendant, était favorable aux modifications, et tout le reste de la rue désapprouvait le tout « piétons » et voulait des places de stationnement. Il est étonné, parce que d'après ce qu'il vient d'entendre, aujourd'hui tout le monde serait d'accord.

Réponse

Monsieur Couderc rappelle que le Conseil municipal a validé ces principes.

Question

La même personne indique que le Conseil municipal est une chose mais que les commerçants n'ont pas été consultés.

Réponse

Monsieur Couderc rappelle que tout le monde a été consulté. Il existe un problème général. Il a été décidé il y a plusieurs mois qu'il y aurait une priorité qui serait donnée aux piétons sur la voiture.

Question

La même personne se demande qui a été consulté. Il insiste sur le fait qu'il soit commerçant rue Montesquieu et qu'il fasse partie de l'association des commerçants et qu'il ne se souvienne pas que l'association ait été consultée.

Réponse

Monsieur Couderc rappelle que l'association des commerçants du centre ville fait partie du Groupe de pilotage du projet.

Question

La même personne fait remarquer que l'association des commerçants du centre ville est une chose et que l'association des commerçants de la rue Montesquieu en est une autre.

Réponse

Monsieur Couderc découvre cette association. Il rappelle qu'il a été demandé à ce que tous ceux qui le souhaitent, fassent partie du Groupe de pilotage du projet. Ainsi, font partie du Comité de pilotage : les Comités de quartiers, l'association des commerçants et des artisans agenais, la Chambre de Commerce et d'Industrie dont les commerçants font partie et qui a été constamment partie prenante au projet et bien d'autres. C'était donc ouvert. Il regrette que l'information ne soit pas allée jusqu'à l'association des commerçants de la rue Montesquieu. Il indique qu'ils auraient néanmoins pu se déplacer Place des Laitiers et aller rue Garonne à l'espace « Agen s' imagine » pour visiter l'exposition. Il insiste sur le fait que tout sera fait pour que chacun y trouve son compte.

Tout pousse à réussir

Réponse

Madame Trocan constate que cette personne a « raté un épisode ». Elle avoue que l'équipe était inquiète qu'il y ait cette superposition d'emploi du temps et que la coïncidence fasse que l'assemblée générale de l'association des commerçants de la rue Montesquieu soit le même soir que la réunion de travail sur l'avant projet de la Section 2 de l'axe Nord Sud dont la rue Montesquieu fait partie. Elle est donc satisfaite que les membres aient pu venir y participer à partir de maintenant. Elle a écouté attentivement ce qui vient d'être dit. Elle avait annoncé précédemment que les problèmes de circulation ne sont pas résolus complètement. L'équipe est dans une hypothèse, il y a des motifs pour lesquels ces hypothèses sont présentées et les problèmes sont résolus de ces manières. L'équipe n'a pas l'intention de résoudre certains problèmes pour en créer ailleurs. L'équipe attend justement que les personnes réagissent, qu'il y ait ce type de réaction, pour après mettre tout en balance, et trouver le meilleur compromis. L'aménagement urbain c'est un compromis entre différents paramètres, entre les intérêts des uns et des autres. Il faut que tout le monde s'y retrouve, donc ce n'est pas figé. Elle distingue l'aménagement urbain du sens des rues. Elle indique que les cas où ils sont liés très intimement sont minimes. Il est en général possible de faire l'aménagement urbain et si l'équipe se rend compte qu'un sens de circulation fonctionne mal et que ça crée des bouchons, elle peut éventuellement, tout en faisant attention, parce qu'en matière de circulation si on touche à un point, les effets peuvent se faire ressentir à trois kilomètres, apporter des modifications. Elle considère que ce n'est pas intimement lié à l'aménagement.

Elle demande à la personne qui est intervenue précédemment de lui expliquer ce qui la gêne parce qu'elle n'a pas tout compris.

Question

La personne demande si c'est sur le fait que les commerçants de la rue Montesquieu n'aient pas été concertés.

Réponse

Madame Trocan pense qu'à ce moment, ce qui est important, c'est qu'ils discutent aujourd'hui avec l'équipe sur des hypothèses parce que c'est une réunion de travail. Elle fait remarquer qu'il a dit qu'ils n'ont pas été concertés mais rappelle qu'aujourd'hui, c'est une réunion de travail.

Réponse

La personne précise que le souci n'est pas là mais qu'il est lié au fait que Monsieur Couderc ait dit que tout le monde avait donné son accord et que ce soit passé. Ce soir, il leur est présenté un projet. Il est d'accord pour travailler dessus, pour voir quelles sont les possibilités, mais il n'admet pas qu'on dise qu'on ait avant demandé aux commerçants de la rue Montesquieu ce qu'ils voulaient parce que ce n'est pas vrai. Il rappelle à Madame Trocan qu'il y a déjà eu des travaux proposés rue Montesquieu, et qu'il y a toute une partie qui a accepté et l'autre qui n'en voulait pas.

Question

Madame Trocan demande concrètement l'avis de cette personne sur la proposition d'aménagement de l'équipe rue Montesquieu.

Réponse

La personne indique qu'elle fait partie du côté haut de la rue Montesquieu et pense que ça ne lui changera rien. Il espère néanmoins que ça sera plus beau, mieux aménagé, et qu'il y aura un meilleur éclairage. Il s'interroge par rapport à ceux qui avaient refusé le projet en 1992, car ce qui est proposé aujourd'hui est similaire. Il se demande par conséquent quel a été le facteur qui ait fait que ces personnes aient accepté ce projet aujourd'hui.

Tout pousse à réussir

Réponse

Madame Trocan souligne que la position sur un projet urbain change énormément. Les habitudes changent. Il y a des choses qui n'ont pas été acceptées il y a cinq ans, qui sont acceptées maintenant, et qui sont même maintenant évidentes. Elle fait référence aux problèmes écologiques. Elle explique qu'il existe aujourd'hui ce problème du tout « voitures » parce que dans les années 60, la voiture représentait symboliquement le progrès, et donc tout a été fait pour la voiture, et à l'époque, tout le monde était d'accord. On paie donc maintenant un peu le passé. Ça change au niveau de cinq ans et ça peut même changer au niveau d'une année, si on se rend compte que ça ne marche pas. Elle met en avant le fait qu'un projet urbain doit justement rester ouvert pour pouvoir s'adapter. Elle donne un exemple sur Montpellier. Il était question de la piétonisation. Elle précise que ce n'est pas une option que l'équipe a retenue pour la ville d'Agen, mais qu'elle prend cet exemple pour montrer que les opinions changent. Il y a donc une quinzaine d'années à Montpellier, une grosse opération urbaine de piétonisation a été menée sur deux rues perpendiculaires du centre ville. Une rue a accepté la piétonisation, l'autre pas. Au bout de dix ans, la rue où les commerçants avaient voulu et accepté la piétonisation marchait très bien et l'autre souffrait, à tel point, que les commerçants ont été après demandeurs, mais ça ne s'est fait que cet été. Ça a donc changé. Elle donne un autre exemple à Montpellier. Les commerçants qui n'ont pas voulu du tramway et qui sont aujourd'hui très demandeurs. Donc ça change.

Question

La même personne pense que l'on peut trouver l'exemple et le contre-exemple. Il cite Bordeaux où la Ville a piétonisé le cœur. Les commerçants du Cours de la Libération ne sont aujourd'hui pas satisfaits. Ils n'ont plus de parking devant chez eux.

Réponse

Madame Trocan pense que la piétonisation fonctionne parfaitement à Bordeaux et qu'il y a beaucoup de monde.

Question

La personne indique que ça fonctionne moins bien Cours de la Libération.

Réponse

Madame Trocan précise qu'elle n'a pas les données donc elle ne se permet de contredire ce qu'il vient d'être dit mais elle a néanmoins des doutes.

Question

La personne lui conseille d'y aller pour le constater.

Réponse

Madame Trocan indique qu'elle y a déjà été et qu'il y a plein de monde.

Question

La personne lui demande si elle a bien été Cours de la Libération. Il ne parle pas de la rue Sainte Catherine, parce qu'il est d'accord sur le fait que cette rue marche bien, mais de la rue qui rejoint un des bouts de Gambetta jusqu'au Théâtre.

Réponse

Madame Trocan explique qu'il faut du temps pour les commerçants comme pour les clients, et qu'il est possible que la piétonisation ne marche pas de suite.

Question

La personne précise qu'elle ne dit pas qu'il ne faut le faire mais qu'il est possible de trouver plein de contre-exemples. Il a noté que Madame Trocan a dit qu'il fallait un peu de temps mais il met en avant le fait que certains commerces n'aient malheureusement pas de temps.

Réponse

Madame Trocan désapprouve. Elle rappelle que tout se joue dans le temps. Ça se joue au bout de quelques temps de fonctionnement.

Tout pousse à réussir

Question

La personne attire l'attention de Madame Trocan sur le fait qu'il importe peu à un commerce qui ferme au bout de deux mois, si la rue va marcher dans cinq ans.

Réponse

Madame Trocan estime, par expérience de l'aménagement urbain, et les commerçants doivent aussi bien le savoir par leur métier, que si un commerce ferme au bout de deux mois, c'est qu'avant il a souffert. Il ferme donc parce qu'il était fragilisé et qu'il avait un problème d'un autre type que l'aménagement de la rue.

Réponse

La personne approuve.

Question

Madame Trocan demande à cette personne si l'aménagement que son équipe propose ce soir le satisfait.

Réponse

La personne pense qu'il faut en effet passer par un aménagement, qu'il faut faire quelque chose pour les rues qui sont vieillissantes et qui ne sont pas adaptées. Il constate que les véhicules roulent trop vite dans la rue Montesquieu alors qu'il a été demandé à la mairie de trouver un moyen pour les faire ralentir.

Réponse

Madame Trocan le rassure en lui expliquant que dans l'aménagement, son équipe lui garantit de prendre en compte ce problème de vitesse.

Question

Une personne s'interroge sur la façon dont l'équipe va situer les arrêts minute.

Réponse

Madame Trocan rappelle que l'équipe situera les arrêts minute à proximité des commerces d'utilisation fréquente dans la journée (pharmacie, commerces de bouche, tabac...)

Question

La même personne signale qu'elle a une boulangerie où beaucoup de gens s'arrêtent.

Réponse

Madame Trocan lui confirme que la boulangerie rentre dans cette catégorie puisque les gens y rentrent tous les jours.

Question

Une personne indique que sa boulangerie rue Montesquieu utilise l'aire de livraison située à côté. Elle précise qu'elle est utile parce qu'elle est livrée, comme le Petit Casino, la nuit, pour pouvoir avoir la farine. Elle signale que la nuit, aucune place n'ait libre pour que le minotier puisse décharger ses sacs. Elle ajoute que ses clients ne s'arrêtent que cinq minutes comme chez le Boucher en face ou chez le pharmacien, et qu'aujourd'hui ils ne peuvent pas s'arrêter, même pour prendre deux paquets, parce que tout le monde klaxonne. C'est un problème pour les personnes qui sont chargées et pour les « mamies » qui doivent se faire aider. Face à ce constat, elle demande quelle est la solution que l'équipe propose pour les commerçants ponctuels, qui ont des clients qui viennent tous les jours mais peu de temps.

Réponse

Madame Trocan explique que l'équipe va enlever les voitures qui restent là toute la journée et utiliser les stationnements minute.

Question

La même personne demande à l'équipe combien de temps dureront les arrêts minute et combien d'arrêts minute il y aura pour tous les commerçants de la rue Montesquieu.

Tout pousse à réussir

Réponse

Madame Trocan annonce que son équipe proposera ces éléments au mois de janvier parce que cela tient d'une phase ultérieure du projet. Elle précise qu'il y aura une réflexion commune avec les commerçants sur le mode de gestion de ces places de stationnement.

Question

Une personne demande si le projet sera évolutif et s'il sera possible de bouger des choses.

Réponse

Madame Trocan répond affirmativement.

Question

Une personne fait remarquer qu'il n'est pas possible de stationner devant leur boulangerie.

Réponse

Madame Trocan espère qu'il sera clair en partant ce soir pour chacun, que tout le monde ne pourra pas stationner devant chez lui. Elle ne peut pas le promettre.

Question

Une personne se demande comment son commerce va fonctionner car ses salariés ne vont pas aller se garer au Gravier parce qu'ils embauchent de bonne heure. Elle s'interroge sur ce qui va être proposé pour que tout le monde puisse stationner en centre ville.

Réponse

Madame Trocan rappelle que depuis le début de la réunion ce sujet a été abordé. Elle assure qu'il y aura toutes les mesures d'accès au centre ville sans se garer au centre ville. Les employés ne devront plus se garer au centre ville parce qu'ils se garent au centre ville au détriment de la fréquentation des commerces. Il faut donc que les commerces disent à leurs employés que les clients ne peuvent pas s'arrêter. Les clients savent qu'ils ne peuvent pas s'arrêter. Elle souligne que les places de stationnement du centre ville ne sont pas utilisées par les clients mais par les résidents, les employés des commerçants et par les commerçants eux-mêmes tant qu'il y a de la place. La situation est telle, qu'il n'y a pas de place. Elle ne revient pas sur tout le détail mais l'équipe va favoriser le stationnement à proximité du centre ville, mais en dehors des rues commerçantes, par les différentes méthodes énoncées. Sur les rues commerçantes, sur la Place Foch et sur la rue Montesquieu, l'équipe va prévoir des places de livraison. L'équipe a l'intention de préserver les emplacements actuels parce qu'elle suppose qu'ils sont rentrés un petit peu dans la pratique des lieux, donc ça devrait fonctionner. Si ça ne fonctionne pas, il faut que les commerçants le signalent à l'équipe. L'équipe définira également des places de stationnement minute. C'est encore un point à travailler. Elle ne peut donc pas proposer d'emplacements minute aujourd'hui mais elle rappelle le principe : ils seront à côté des commerces de proximité et de répétition d'utilisation. L'équipe proposera donc au mois de janvier les emplacements exacts.

Question

Une personne aborde le sujet des fourgonnettes. Il est commerçant et en utilise une. Il demande à l'équipe si elle a prévu une aire de stationnement particulière ou autre chose, parce qu'il existe des cartes pour les voitures de particuliers pour accéder au Marché-Parking, mais la hauteur des fourgonnettes ne permet pas d'y accéder. Il est donc obligé de s'arrêter sur une aire de livraison ou une autre place et de faire tampon.

Tout pousse à réussir

Réponse

Madame Trocan note cette remarque particulière qui s'apparente au sujet du stationnement, afin de la prendre en considération et de trouver des places de stationnement adaptées au gabarit, et qui soient utilisables la journée.

Question

Une personne s'interroge sur l'accès au Marché-Parking. Elle demande à l'équipe si elle compte bouger les emplacements des ascenseurs.

Réponse

Madame Trocan répond négativement.

Question

La même personne précise que lorsqu'il y a eu la porte d'accès au marché couvert, elle a fait partie des commerces qui se sont retrouvés avec moins de fréquentation. Elle craint qu'il arrive la même chose avec l'inversement des accès au Marché-Parking. Elle pense qu'un magasin n'a pas la même valeur quand il est à la sortie ou à l'entrée du Marché-Parking et qu'il n'est pas vu de la même manière.

Réponse

Madame Trocan rassure la commerçante en lui indiquant que le changement de sens de circulation du Marché-parking ne devrait pas avoir d'influence. Son commerce est toujours sur l'entrée du magasin et le fait que l'entrée se fasse au dos du bâtiment ne l'influencera pas. Il n'y a pas la concurrence qu'il y a de l'autre côté. Elle précise qu'elle ne sait pas encore si ça se fera, mais elle confirme que son équipe ne changera pas, dans cette mission, les ascenseurs. La problématique de l'utilisation commerciale de l'espace marché est un autre sujet.

Question

Une personne revient sur les propositions d'habillage du Marché-Parking de l'équipe. Dans la mesure où c'est un parking, et qu'il faut techniquement de l'aération, elle avait pensé à un mur végétal mais s'interroge sur la faisabilité par rapport à la continuité. Elle ajoute que le cœur de la ville d'Agén n'est pas vraiment équipé en végétaux et qu'il est plutôt minéral. Elle avait autrement pensé à mettre du végétal sur les bandeaux. Elle se demande si habiller les bandeaux ne permettrait pas d'éviter d'avoir une masse proposée dans la deuxième solution. Elle trouve cette dernière monumentale et la compare à Guggenheim. La première proposition avec le rappel historique lui plaît beaucoup mais lui semble cependant un peu « rétro ». Elle trouve la troisième proposition de l'équipe très attrayante, très actuelle, mais elle craint que dans le temps, elle ne vieillisse beaucoup trop vite.

Réponse

Madame Trocan annonce qu'il est possible que l'équipe revienne sur un habillage végétal car elle en a déjà discuté en interne. Elle donne l'exemple du marché d'Avignon dont la façade principale est végétalisée et les trois autres façades sont habillées en bâche, mais sans aucun traitement. Quand cette variante a été abordée au sein de l'équipe, elle avoue que Madame Champonnois voulait un habillage végétal, et que elle était contre l'habillage végétal. Chacune avait ses arguments.

Question

La même personne se demande si l'habillage végétal est néfaste par rapport aux moustiques et à la qualité de vie environnante.

Réponse

Madame Trocan précise en effet que parmi ses arguments, il y avait l'humidité et l'entretien difficile. Elle sentait mal ce végétal humide à proximité des logements avec tous les bruits des insectes.

Tout pousse à réussir

C'est son sentiment personnel mais elle ne se refuse pas à imaginer que c'est peut-être la solution et que c'est à voir. Par contre, elle ne sait pas si c'est réalisable sur toutes les façades parce que ce serait trop cher.

Question

La même personne demande s'il serait possible de peindre les bandeaux ou de faire des fresques.

Réponse

Madame Trocan explique qu'il y a une superposition, entre les façades finement travaillées et les bandeaux horizontaux, qui est gênante. Les façades sont plutôt à la verticale alors que les bandeaux sont horizontaux. L'équipe ne pense pas devoir accentuer l'horizontalité. De plus, la forme du bâtiment est assez gênante. Elle précise que l'équipe proposait une enveloppe sur laquelle le regard brille. La massivité est un peu détruite par le fait que ce soit noiré et que la vue glisse dessus. C'est un brillant et le ciel peut aussi se refléter. Ça ne fera pas miroir des bâtiments mais c'est un peu cette idée.

Question

Une personne semble avoir vu une vue pénétrante sur le marché couvert et demande à l'équipe si elle va modifier le rez-de-chaussée et l'intérieur du marché.

Réponse

Madame Champonnois explique que l'équipe souhaitait proposer quelque chose de différent au rez-de-chaussée pour marquer la fonction du marché et des commerces, avec une signalétique forte pour signaler de loin cette fonction. Elle précise que là où l'équipe pourra, là où il n'y aura pas de mur porteur, elle créera des transparences pour appeler le passant, le chaland et l'amener dans le marché.

Question

La même personne demande si les boutiques qui sont autour du marché disparaîtront.

Réponse

Madame Champonnois indique que l'équipe va essayer de les intégrer au projet. Elle admet qu'aujourd'hui, sur la façade principale, elles sont un peu comme des excroissances et sont difficiles à intégrer dans un projet d'ensemble. Elles peuvent néanmoins être traitées par des systèmes de transparence et s'intégrer dans l'ensemble.

Question

La personne trouve que la pénétrante est très jolie. Il pense cependant que ce sera difficile à cause des boutiques, et que le marché ne sera pas visible des boutiques.

Réponse

Madame Trocan précise que dans le détail du traitement du rez-de-chaussée, actuellement, il y a beaucoup de choses et il y a une mauvaise lecture de tout ce qui existe. Il y a des choses qui se superposent. Il y a un désordre qui n'est pas du tout agréable. L'entrée elle-même n'est pas très évidente. Il faut donc englober cela dans une logique de composition commune. Il ne s'agit pas de démolir les boutiques qui ont été rajoutées par la suite, mais il faudra les intégrer dans cette logique. Il y aura donc un traitement de façade de l'enveloppe.

Tout pousse à réussir

Clôture de la réunion :

Monsieur Couderc annonce aux participants qu'ils peuvent laisser leurs suggestions à l'espace exposition « Agen s'imagine » et qu'elles seront transmises à l'équipe. Il rappelle que tout est évolutif, même si ça ne le sera pas indéfiniment. Il va donc falloir procéder à la technique de l'entonnoir pour arriver petit à petit à une solution qui ne mécontente personne, le plus possible, et qui améliore pour chacun, au moins l'aspect des choses, et si possible tous les aspects pour tout le monde. Entre temps, la Ville essaiera de faire la réunion de concertation sur les problèmes préoccupants de stationnement et de circulation avec notamment les livraisons. Il ajoute que Madame Trocan et son équipe présenteront leur projet en janvier, mais rappelle que le traitement de la façade du Marché-Parking pourra encore évoluer dans un certain temps. Il précise qu'il y aura une concertation sur chaque tronçon de l'axe Nord Sud du Pôle de la Gare à la rue Montesquieu pour définir où implanter les aires d'« arrêt-minute » et leur nombre. Il y aura un dialogue constant à ce niveau là avec l'équipe.

Madame Trocan confirme que les commerçants et les riverains peuvent déposer leurs suggestions à l'espace exposition et qu'elles lui seront transmises.

Monsieur Couderc souligne le fait que l'équipe porte une attention particulière sur tout le parcours. Il fait remarquer qu'elle a relevé tous les commerces vides ou occupés, leur nature... Le relevé est fin. Il assure que le traitement sera également fin notamment au niveau des livraisons et des arrêts minute. Il remercie l'ensemble des participants à cette réunion.

Une personne demande si l'ensemble des documents sera mis à la consultation du public à la fin du mois de janvier.

Monsieur Couderc rappelle que le projet sera présenté fin janvier.

Madame Trocan précise que lorsqu'on parle de projet, il s'agit de l'évolution. L'équipe présentera l'étape suivante de ses études. Il y a des phasages un peu techniques (avant-projet, projet...). Elle ajoute que le dialogue s'inscrit dans la continuité de l'évolution. Elle approuve la théorie de l'entonnoir dont il faut tenir compte, qui fait que plus l'équipe avance, et moins elle changera de choses, en espérant qu'il y en ait le moins à changer.

La même personne demande si le public pourra consulter à l'espace exposition les documents présentés ce soir parce qu'ils n'y sont pas actuellement. Elle ajoute que le côté « images » parle plus facilement par rapport au texte dont la quantité n'est pas importante.

Madame Trocan met en avant le fait que les textes donnent l'explication de l'image et le cheminement de la pensée de l'équipe.

Monsieur Moulène, Directeur des Services Techniques de la Ville d'Agen, indique que depuis quelques jours, à l'espace exposition, les agenais peuvent observer le Schéma Directeur qui est à nouveau exposé, et en particulier au rez-de-chaussée, le Schéma Directeur de l'équipe Garcia-Diaz dans le détail. A l'étage, sont exposées les réflexions des autres équipes qui sont quand même importantes, parce qu'elles ont aussi participé à l'élaboration de ce Schéma Directeur, qui est un peu la synthèse de la réflexion générale. Il annonce qu'une nouvelle exposition est prévue fin janvier. C'est à dire que lorsque que le projet sera rendu par l'équipe Garcia-Diaz, il sera exposé dans le détail dans le local « Agen s'imagine ». Il rappelle qu'il ne sera pas encore définitif parce qu'il y aura encore des concertations avec les commerçants tronçon par tronçon, qui ont commencé dès ce soir. A partir de ces propositions, il y aura des concertations notamment au niveau des arrêts minute et du stationnement. Cela constituera le socle de la base de discussion.

Fin de la réunion : 22h00